



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DES HOUCHES

Le Jeudi 13 août 2026 – 17h – Espace Animation des Houches

Procès-Verbal

Préambule : L'intégralité du diaporama présenté lors de cette Assemblée Générale est diffusée aux adhérents et il est disponible sur le site Internet de l'Association.

Participants et quorum :

Cette Assemblée Générale annuelle étant ouverte à tous, 100 personnes environ y ont participé, dont 79 membres adhérents de l'Association à jour de leurs cotisations.

En outre, 19 pouvoirs avaient été reçus de la part d'adhérents ne pouvant être présents.

Les membres à jour de leur cotisation ont préalablement été convoqués par courrier comprenant notamment l'ordre du jour et les documents annexes à valider en séance.

Conformément à l'article 14 des statuts actuels de l'Association, le quorum étant largement atteint, les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés par d'autres membres de l'Association.

Accueil et présentation

La réunion commence à 17h15 avec l'accueil et la présentation de cette A.G. par le Président de l'Association Michel BAUJON.

Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie. Il constate à nouveau la forte affluence à cette A.G, perçue comme un encouragement pour les responsables de l'Association.

Il remercie aussi les Élus municipaux présents, notant ainsi leur intérêt pour l'Association et plus largement leur soutien au secteur associatif de la Commune.

Ordre du jour

- Rapports annuels statutaires : moral – d'activités – d'orientation – financier
- Adoption des tarifs des cotisations pour l'année 2027
- Proposition d'adoption d'un règlement intérieur de l'Association
- Renouvellement annuel partiel du Conseil d'Administration
- Points d'informations locales diverses et sur nos actions
- Prochaines initiatives et dates à retenir
- Un échange libre avec Vous sur la vie locale et notre vie associative
- Accueil des Élus municipaux et échange avec eux sur les sujets proposés
- Échanges autour d'un pot de clôture convivial vers 19h30.

Présentation du Rapport Moral

Cette Assemblée Générale s'inscrit dans le cadre du 60e anniversaire de l'Association, que nous fêtons avec quatre évènements passés ou à venir cet été, dont nous reparlerons.

Nous comptons 232 adhérents à la fin de l'exercice 2025 dont une trentaine de résidents permanents. Les 32 nouvelles adhésions depuis début 2026 confirment la constante évolution depuis 5 années. Cela s'explique pour plusieurs raisons, mais les principales consistent entre autres en une meilleure communication à l'attention des adhérents et aux contributions de ces derniers.

Rapport d'activité

L'Association a pris des positions sur de nombreux sujets, parmi lesquels l'environnement, l'urbanisme, le budget, et les enjeux de l'élection municipale de mars dernier.

4 évènements majeurs ont marqué notre vie associative :

- Notre agrément préfectoral, en qualité d'Association locale d'usagers, en application du code de l'urbanisme,
- Les 2 rencontres d'une délégation du C.A. avec les listes candidates à l'élection municipale, la 1ère pour remettre notre questionnaire et la 2ème pour échanger à partir de leurs réponses,
- L'élection d'un membre de notre C.A. à la suite de la proposition de la liste de Stéphane LAGARDE ,
- Les candidatures, acceptées, de membres de notre C.A. dans 3 Comités consultatifs de la nouvelle Municipalité : Agriculture/Forêt/Chasse/Milieu naturel – Affaires culturelles/patrimoine – Changement climatique/Transition énergétique.

Autant d'atouts nouveaux qui permettront notre participation et notre expression renforcées dans la vie locale.

Projection des photos des initiatives depuis la dernière AG (voir le diaporama de présentation)

- Conférence « Vive la glace » de Luc Moreau, glaciologue le 14 août 2025,
- Sortie randonnée des Houches à Saint Gervais le 21 août 2025,
- Visite avec conférence-causerie de la Maison du Lieutenant à Servoz le 27 février 2026,
- Sortie randonnée printanière sous les Fiz le 17 mai,
- Conférence de presse avec le Dauphiné Libéré et le Messenger le 15 juillet,
- Sortie à Charousse « Sur les traces d'Albert Laprade » le 25 juillet,
- Conférence « 60 ans d'une belle histoire » des Amis des Houches avec apéritif dînatoire le 27 juillet,
- Sortie découverte vers Samoteux et le Plan de la Cry le 6 août.

Notre communication (Annie PARENTEAU, responsable, excusée ce soir) :

Différents supports de communication externe sont déployés par l'Association :

- . Le Site Internet
- . La page Facebook
- . La Messagerie GMail
- . Le flyer annuel de présentation
- . Les « Chroniques houchardes »
- . Les relais par les outils de l'Office de Tourisme.

Rapport financier par Jacques LEVENQ, Trésorier

Les chiffres détaillés sont sur les tableaux inclus dans le diaporama de présentation.

- Recettes exercice 2025 : 7.153,96 €
- Dépenses : 6.077,73 €

- Excédent de fonctionnement : 1.076,23 €
- Réserves en fin d'exercice 2025 : 10.446,04 €.

Rapport d'orientation

Le président fait part de son souhait de créer des binômes pour les membres du Bureau et de renforcer notre fonctionnement en commissions et le soutien à notre nouvel Élu municipal.

Il souhaite également trouver une solution à sa succession prochaine.

Les Amis des Houches doivent participer à la vie démocratique et à l'animation locale de la Commune avec pour nécessité de délivrer des avis et des contributions.

Appel est lancé à tous les adhérents pour nous aider à être plus représentatifs encore. Leurs avis et suggestions sont toujours attendues et bien venues.

Vote des rapports présentés

- . Rapport moral et d'activité : **adopté à l'unanimité**
- . Rapport financier : **adopté à l'unanimité**
- . Rapport d'orientation : **adopté à l'unanimité**

Vote des montants des cotisations à l'Association

Proposition du maintien pour l'année civile 2027 des cotisations actuelles :

- ➔ 25 € pour les cotisations individuelles
- ➔ 30 € pour les cotisations des couples

Encouragement à régler les cotisations via Hello Asso sur Internet
Intérêts : simplicité – gratuité – carte d'adhérent - gestion

adopté à l'unanimité

Projet de Règlement Intérieur de notre Association

A la suite du toilettage de nos statuts lors de l'AG 2026, ce Règlement Intérieur vient compléter ceux-ci et comporte quatre articles concernant les adhésions, les votes en AG, le Conseil d'Administration et la composition du Bureau. Il pourra être complété si nécessaire lors des prochaines A.G.

Le dernier paragraphe de l'article 3 sur le Conseil d'Administration fait l'objet d'une controverse concernant sa rédaction. Il est proposé par le président d'adopter ce règlement intérieur sans ce paragraphe qui sera revu par le C.A. en vue d'un projet définitif qui sera diffusé aux adhérents.

adopté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président présente en photos les 14 membres actuels et rappelle que les mandats sont de 3 ans.

Seul le mandat de Dominique Samson, qui a assuré la présidence de l'Association pendant 20 ans jusqu'en 2021, est échu et Dominique ne souhaite pas se représenter. La salle le remercie par des applaudissements nourris malgré son absence à l'A.G.

Christian Parmentier a donné sa démission du C.A. et de son poste de secrétaire. Il en est pris acte avec regret par l'assemblée.

2 nouvelles candidatures pour le Conseil d'Administration sont présentées.

- Nathalie Marty, excusée ce soir, a transmis sa présentation qui est projetée à l'écran,
- Michel Gérard se présente en précisant sa disponibilité pour le poste de futur trésorier de l'Association.

Ces 2 candidats sont élus au Conseil d'Administration à l'unanimité.

Prochaines initiatives prévues :

Vincent Mercier prend la parole pour présenter la conférence-débat qui sera organisée le 21 août, dont le thème est « La vallée demain, quels défis ? quelles visions ? », dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de l'Association, prolongeant la 1^{ère} conférence du 27 juillet sur « une belle histoire ».

Il invite le public, adhérents ou non, à y participer nombreux.

L'Association est par ailleurs invitée à participer au 30^{ème} anniversaire de l'Association partenaire INSPIRE le 19 septembre prochain sous le thème « Véloration à Chamonix ».

Échanges avec adhérents :

Le Président insiste sur l'attente des suggestions des adhérents pour les futurs événements, pour nos contributions à la vie du Village, pour la vie associative, etc, n'hésitez pas.

Pas de questions de la salle à ce sujet, malheureusement, mais plusieurs questions ont été posées qui concernent plutôt les Élus municipaux qui s'installent pour y répondre.

ACCUEIL DES ÉLUS MUNICIPAUX

M le Maire Stéphane Lagarde, à son grand regret, n'est pas présent à la suite d'une impossibilité de retour aux Houches, et est excusé.

En revanche, la Municipalité est bien représentée et M le Maire a délégué sa première adjointe Mary Ferraro, en charge de la vie locale, l'économie, la démocratie de proximité, et son 2^{ème} adjoint Frédéric De Vivie, en charge de l'urbanisme, la résilience et les territoires, pour répondre à nos questions.

Plusieurs autres Adjoints et Conseillers Municipaux sont également présents, dont la Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge des affaires culturelles, Estelle Bossonney.

A – Sujets proposés par le Conseil d'Administration au nom de l'Association

1 - Présentation de la nouvelle Municipalité et de ses ambitions pour ce mandat

Mary Ferraro remercie notre « très belle Association », se félicite de nos échanges très riches et très constructifs, et exprime la motivation de l'équipe municipale pour faire de son mieux pour le Village. Elle confirme ses ambitions et sa méthode : analyser, prioriser, impliquer puis décider pour assurer la continuité des services et préparer l'avenir.

2 - Vision de la Municipalité sur les priorités à donner à court et moyen terme

A court terme, la priorité est de terminer la réhabilitation de la salle Olca et remercie les Adjoints en charge de ce dossier ainsi que notre Ami élu Pierre Vurpas pour ne rien lâcher malgré les difficultés et le temps perdu. A moyen terme, la restauration de l'église devra être abordée avec un état des lieux préalable. Des réflexions seront menées sur les sujets du chemin des Villages et du chemin du Clu,

mais la sécurisation de ce dernier est chiffrée à 300.000 € et les risques d'éboulements sont compliqués du fait du réseau de gaz et de la voie ferrée à proximité. Ce dossier concerne d'ailleurs la Commune et la Communauté de Communes.

3 - Nouvelle gouvernance et concrétisation d'une volonté de démocratie participative

C'est la priorité donnée depuis le début du mandat, par plusieurs décisions immédiates : le dialogue direct avec les habitants, la parole donnée au public lors des séances du Conseil Municipal, leur retransmission en direct en visio en ligne, la création de Comités consultatifs auxquels participera l'Association, les prochains Conseillers de quartiers, etc.

4 - Point sur les projets lancés, notamment la salle Olca et sa gestion, et la restauration de l'église

Frédéric De Vivie précise que l'objectif est l'ouverture de la salle Olca avant l'été 2027, mais ce n'est pas assuré car de nouvelles surprises apparaissent comme le non-respect du PPR qui va nécessiter un décaissement autour de la salle. Le budget a été explosé sous la précédente mandature pour atteindre 14 millions €, les parkings ne sont pas prévus, le maintien des jeux de pétanque non plus, etc. C'est très dommage, et beaucoup de réflexions restent à mener pour répondre aux besoins.

Estelle Bossonney ajoute que le retard de la salle pose un problème pour la saison culturelle 2027 et peut générer des surcoûts si les spectacles prévus ne peuvent avoir lieu aux Houches, pour assurer les transferts vers d'autres lieux, à Chamonix par exemple.

Pierre Vurpas rappelle que le diagnostic concernant la restauration de l'église est fait par une équipe d'architectes du patrimoine, montrant la nécessité de travaux sur la charpente et la toiture, sur le clocher, l'étanchéité des façades, les peintures intérieures, etc. l'ensemble étant chiffré à 4,5 millions €. Les recherches d'économies et de financements ne se feront pas du jour au lendemain.

5 - Futurs projets de la nouvelle Municipalité et capacité de financement pour ce mandat

Mary Ferraro dit la priorité pour « remettre la machine en ordre de marche » et la possibilité de marges de manœuvre d'ici 3 à 4 ans. Pas de nouveaux gros projets pour le mandat mais plutôt plusieurs « petites choses simples » pour rendre la vie plus agréable, c'est très important.

6 - Information sur l'enquête publique lancée sur la modification n°2 du PLU des Houches

L'enquête publique pour la modification n°2 du PLU (plan local d'urbanisme) est en cours et Mary Ferraro invite à la consulter et à donner des avis sur le site numérique, sans avoir à vous déplacer. Les grandes lignes sont d'augmenter la mixité sociale, éviter les nouvelles constructions d'immeubles, limiter les dimensions des nouveaux chalets, préserver les espaces verts et le charme des Houches.

7 - Impact des restrictions des constructions de résidences à Chamonix sur Les Houches

La Commune va réagir par ce PLU modifié, par la loi Le Meur partiellement, par le dialogue avec Chamonix, afin de gérer les actions des uns et les réactions des autres à l'avenir.

Michel Baujon précise que l'Association a été consultée, grâce à son agrément urbanisme, avant cette enquête publique et qu'elle avait suggéré un moratoire afin que les nouveaux Élus s'approprient ce projet en intégrant leurs propres orientations et en tentant de l'harmoniser avec le nouveau PLU de Chamonix. Cette suggestion n'a pu être retenue par les Élus du fait d'urgences sur plusieurs dossiers très importants, mais c'est inquiétant car les nouvelles Municipalités de Chamonix et des Houches héritent de PLU respectifs qu'elles n'ont pas choisis et qu'elles tentent désormais d'amender.

8 - Réflexion sur l'évolution des taux des taxes d'habitation et foncière et de leur utilisation

Mary Ferraro précise que ce sujet est du domaine de M le Maire et qu'elle se doit d'être réservée. Elle informe néanmoins que les taux ne pourront évoluer vu l'état des finances locales, mais que la volonté est d'orienter l'utilisation de la surtaxe d'habitation vers le logement permanent.

9 - Relations avec le secteur associatif, dont notre Association

Les meilleures relations possibles sont privilégiées avec le secteur associatif et notre Association en particulier. Les portes de la Mairie sont ouvertes, n'hésitez pas à y rencontrer les Élus.

B – Sujets proposés par des adhérents de l'Association

1 - Quels programmes de constructions sont encore prévus aux Houches ?

Frédéric De Vivie rappelle que plusieurs projets sont en cours actuellement, et que la prochaine mise en conformité du PLU avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) devra fixer de nouvelles règles. Un bâtiment de 12 logements est prévu au Tournet ainsi qu'un projet de 7 logements permanents en BRS au Lac, et surtout un gros programme avec un groupe immobilier à l'emplacement du restaurant La Braise (ex Courtepaille) en cours de discussion pour une destination vers du logement social.

2 - Quels aménagements de parkings sont prévus ?

Aménagement de zones bleues sur plusieurs quartiers, aménagement à la sortie du tunnel de Bellevue entre autres, interdiction sur le parvis de l'église, macarons dérogatoires pour les résidents et les professionnels, changements de tarifs aux Chavants, etc.

3 - Problèmes des stationnements sauvages, en bas de la route des Gens et ailleurs, que faire ?

Malheureusement, beaucoup d'incivilités et de stationnements sauvages sont encore constatés.

Les autres questions proposées ci-dessous n'ont pu être abordées faute de temps.

Michel Baujon propose aux Élus de transmettre leurs réponses à l'Association qui fera suivre aux adhérents.

4 - Quelle est votre perception de l'image du surtourisme et de son évolution ?

5 - Est-il possible d'améliorer l'accès piétons entre la Gare et le Centre-Ville, très dégradé ?

6 - Comment améliorer la sécurité des piétons face aux VTT parfois dangereux ?

7 - Où en est le projet d'assainissement et d'adduction d'eau du secteur Bettey / Flatière ?

8 – Comment gérer la dangerosité à la sortie du château vers la route principale des Houches ?

~~9 – Situation et devenir du chemin du Clu, interdit depuis longtemps~~

10 – Nécessité d'un trottoir route des Chavants et d'un miroir à la sortie du Vi du Plan

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président Michel BAUJON clôture la séance vers 19h30.

Il invite tous les participants à partager un pot convivial et à poursuivre les échanges à l'extérieur.

De nombreux adhérents, ainsi que les Élus, participent à ce moment de convivialité.

Rappel : Pour en savoir plus sur le déroulement de cette Assemblée Générale du 13 août 2026, voir le diaporama de sa présentation disponible sur notre site Internet.